

**COMMUNIQUE N° 0096/14 /MINHDU/SETAT/SG/DHSPI**

Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain invite les acquéreurs des logements sociaux d'Olembé/Yaoundé dûment invités mais n'ayant pu retirer leurs clés lors de la cérémonie officielle de remise tenue le 31 janvier 2025, à bien vouloir les récupérer dans un **délai d'un (01) mois** à son Département Ministériel, 7<sup>ème</sup> étage/porte 06, accompagné des documents administratifs nécessaires à l'acquisition de leurs logements.

Il s'agit des logements suivants :

Immeubles	N° de logements
BE	BE04, BE11 et BE22
BF	BF03, BF12, BF14, BF21, BF23, BF31, BF41 et BF44
CH	CH03 et CH41

Par ailleurs, Madame le Ministre informe lesdits acquéreurs qu'une fois ce délai passé, la sécurité de leur appartement leur incombera désormais.

En conséquence, le MINH DU se désengage de toute dégradation éventuelle qu'ils subiraient du fait de leur non occupation. /-

05 MAI 2025



LE MINISTRE

*Mella*

*Courtes née Ketcha Célestine*